

Chapitre 4

Le rayonnement de Saumur, 1660-1671

L'essor de l'Académie.

L'année 1660 inaugure une période de dix ans qui constitue ce qu'on peut appeler l'âge d'or de Saumur. Durant cette période, le rayonnement de l'Académie, en France et à l'étranger, fait de Saumur la capitale intellectuelle du protestantisme réformé français. Dans un rapport rédigé en 1664 à l'intention de frère ministre, l'intendant de la généralité, Colbert de Croisy écrivait que l'Académie attirait à Saumur « tout ce qu'il y a dans leur parti (les Protestants) pour la rendre célèbre et florissante ». Il ajoutait que l'Académie était « une des plus connues des étrangers qui viennent du côté de l'Allemagne et des pays septentrionaux pour apprendre la langue française et pour s'instruire ».

En dépit des controverses provoquées par la doctrine de Saumur, un nombre important de proposants continuèrent à être envoyés à l'Académie pour y faire leur théologie : entre 1649 et 1651, quelques 33 étudiants de première année, soutinrent des disputes publiques sous la présidence de Josué de La Place. Parmi les proposants qui soutinrent des thèses à l'Académie, figurent plusieurs étrangers. On note les noms des Anglais John Durrell et Gabriel Ferguson, de Daniel Dutens de Bâle et de Petrus Sylvius d'Amsterdam.

D'autre part, à Saumur, la minorité protestante se sentait en sécurité, ce qui encourageait les admissions au collège, mais on peut estimer sur la base du montant des droits d'inscription payés entre janvier 1664 et avril 1666 que, durant la décennie précédente, le nombre de collégiens s'élevait au moins à 200.

Le cosmopolitisme de Saumur.

Depuis sa fondation, l'Académie avait attiré de nombreux étudiants étrangers. Au début du siècle, ces étudiants étaient originaires principalement des Pays-Bas et d'Allemagne. Dans une lettre à son père, Joan Huydecoper d'Amsterdam, qui séjourna dix mois à Saumur en 1648-1649, donne les noms de onze étudiants néerlandais qu'il eut l'occasion de rencontrer lors de ce séjour.

À partir des années 1650, ce sont les Anglais et les Écossais qui, de plus en plus nombreux, séjournent à Saumur, devenue une étape de leur « Grand Tour ». Certains de ces jeunes aristocrates sont venus en simples touristes, et leur passage à Saumur, s'il profite aux commerces, ne présente guère d'avantages pour le collège ou l'Académie.

En 1665, l'un d'eux, John Lauder note dans son journal, que « le pasteur de la ville critique la plupart des étrangers qui ne savent pas tirer parti de leur visite » et qui se contentent de boire du bon vin et d'y faire bonne chère. La ville n'est en effet souvent que le point de départ et d'arrivée d'une visite qu'ils effectuent en Touraine. Tel est le cas de Charles Bertie qui arrive à Saumur en 1660. La première partie de son voyage le conduit à Tours, puis de Tours à Amboise et d'Amboise à Blois. Le sixième jour, il visite Chambord. Il revient en s'arrêtant à Chinon, fait un détour par Fontevraud, et retourne à Saumur en passant par Candé et Montsoreau.

Saumur est une étape du parcours qu'effectue en France durant l'année 1658, un autre touriste, Francis Mortoft. Il note la présence de nombreux étrangers, allemands, flamands et anglais en ville. Ils y séjournent, explique-t-il, « pour la beauté et la pureté de la langue ainsi que pour les exercices qu'on y enseigne ».

Ces jeunes gens, souvent originaires des îles britanniques, sont à Saumur pour y compléter leur éducation.

L'Académie est connue en Angleterre, grâce à un saumurois, Gabriel Dugrès, qui donne des cours particuliers de français aux étudiants inscrits à Oxford. Il a publié un guide à leur usage, *Dialogi Gallico-Anglico-Latini*, qui atteint une seconde édition en 1652 (« Oxoniæ, Leon Lichf, veneunt apud Thomas Robinson »). Composé d'une suite de dialogues en français anglais et latin, l'ouvrage met en scène les situations auxquelles auront à faire face les jeunes gens : voyage, nourriture, santé. Le dialogue 16 est entièrement consacré à Saumur. Lorsqu'on arrive, Dugrès conseille de descendre à La Corne de Cerf, au faubourg de La Bilange, sur les bords de Loire. « C'est une fort bonne hostellerie ». En ville, Le Meunier est un « fort bon logis ». La Croix Blanche et Le Lion Blanc sont aussi « d'assez bonnes hostelleries ». Il faut ensuite trouver pension chez l'habitant. Monsieur de Maliverne est réputé pour la façon dont il s'occupe de placer les gentilshommes étrangers. Son fils prend des pensionnaires. Il dirigera, le cas échéant, les nouveaux venus vers d'autres logeurs.

L'afflux d'étrangers pose d'ailleurs un problème au consistoire qui s'inquiète de « la cherté des pensions des écoliers ». Les prix ont augmenté et l'Académie tente de les endiguer à nouveau en imposant aux logeurs un tarif de trois « tables » à 200, 250 et 300 livres par an. Le consistoire se charge de distribuer le tarif aux parents, par l'intermédiaire des pasteurs des lieux où résident les futurs pensionnaires.

Dans les premières années du siècle, la *peregrinatio academica* des étudiants étrangers les obligeait à suivre les cours au collège ou à l'Académie. Mais pour les jeunes aristocrates venus des îles britanniques notamment, le règlement des études est trop contraignant. Tous sont accompagnés d'un précepteur, comme leurs homologues français, mais tous ne s'inscrivent donc pas au collège. C'est le précepteur qui organise leurs études et se charge des leçons, comme le montre la correspondance du précepteur de deux jeunes aristocrates écossais, William et Robert Kerr, qui séjournent à Saumur de janvier à décembre 1654. Les leçons d'écriture, de français et de mathématiques (calcul et géométrie pratique) étaient confiées à des maîtres résidant en ville. Le nom d'un Louis-François du Bouchet « maître écrivain et précepteur de jeunesse » apparaît à deux reprises dans les registres du consistoire. Le précepteur des Kerr se chargeait de faire répéter les leçons. La majeure partie du temps était consacrée à perfectionner les jeunes gens dans les arts propres aux gentilshommes, chant et instruments de musique (viole et luth), danse et maniement des armes. Le précepteur des Kerr eut des difficultés à trouver un maître d'équitation et ce fut une des raisons pour lesquelles ils quittèrent Saumur pour Angers où ils séjournèrent l'année suivante.

La présence de ces étrangers a certainement contribué à encourager une vie culturelle à Saumur : représentations données par des comédiens de passage ou comédies jouées par les étudiants eux-mêmes; ballets donnés par de riches aristocrates (en 1654, l'un deux, un Allemand, dépense 2500 livres pour monter une représentation).

Pour le carnaval de 1661, un maître de danse, Monsieur du Rideau le jeune compose un masque sur le thème du mariage de l'esprit et de la beauté.

Le style de vie des jeunes et riches étrangers n'est pas sans influencer celui des collégiens et des proposants, ce qui pose des problèmes de discipline. En dépit des admonitions du Conseil, les jeunes gens inscrits au collège et à l'Académie assistent et participent à ces réjouissances. Ils se piquent d'écrire et s'amuse à faire circuler sur leurs camarades ou leurs professeurs des vaudevilles et des madrigaux.

Toutes ces activités témoignent aussi de l'influence des modes parisiennes. À Paris dans la période qui précède et suit la Fronde, l'attrait pour la scène, le goût de la politesse et de la galanterie et le culte d'une littérature aimable ont pénétré les milieux de la Cour et de la ville. Dans le salon que Mademoiselle de Scudéry tient dans son hôtel particulier jusqu'en

1661, année de la disgrâce de son protecteur Fouquet, ou dans celui que tient la Marquise de Rambouillet jusqu'en 1665, année de sa mort, se retrouvent des hommes de lettres comme Jean Chapelin, Paul Péliisson-Fontanier, Gilles Ménage, de grands aristocrates et de grandes dames dont la Marquise de Sévigné. Si Guez de Balzac et Voiture sont déjà disparus, leurs œuvres et la « littérature du Palais », du nom du lieu où se trouvent les libraires, donnent encore le ton. Dans ces milieux parisiens des lettres et des arts, durant les premières années du règne personnel de Louis XIV, affirmer sa différence de religion ne semble plus de bon ton. Mais dans les milieux réformés de Saumur, c'est par le moyen de correspondances entretenues avec le secrétaire perpétuel de l'Académie, Valentin Conrart, lui-même protestant, que l'on se tient au courant des nouvelles littéraires du temps.

L'influence parisienne encourage les jeunes professeurs qui enseignent à l'Académie et ceux qui la fréquentent, à prendre leurs distances avec les mœurs provinciales. « Car nous sommes furieusement provinciaux à Saumur », écrit Etienne Gaussen, nouvellement nommé à une chaire de philosophie, « surtout », ajoute-t-il, « pour nos cérémonies et pour nos noces ». Ce nouvel esprit et ce goût nouveau se répandent peu à peu dans les milieux de Saumur, mais non sans un certain décalage : en 1646, les « philosophes » jouent la comédie au logis du sénéchal de Saumur. La pièce qu'ils représentent, les *Visionnaires* de Saint Sorlain, date de l'année 1637. Les boutiques de libraires sont bien fournies, mais les ouvrages offerts sont représentatifs d'une actualité littéraire parfois vieille de dix ans.

Un renouveau intellectuel.

L'Académie a connu, durant cette décennie, un renouveau intellectuel. Il reflète son ouverture aux courants littéraires, ainsi qu'aux courants d'idées qui ont pris racine dans les milieux qui gravitent autour d'elle. Des cercles littéraires se forment autour du régent Tanneguy Lefèvre, à l'image de celui qu'anime le médecin Élie Bouhériau à la Rochelle. Un cercle savant rassemble autour du médecin cartésien, Louis de la Forge, des curieux de recherches anatomique et d'histoire naturelle zoologique. Le pasteur d'Huisseau et certains étudiants assistent aux expériences.

Le renouveau de l'enseignement que connaît l'Académie durant cette période est dû à trois de ses professeurs, Etienne Gaussen, Jean Robert Chouet et Tanneguy Le Fèvre.

Le premier d'entre eux, Etienne Gaussen fut nommé professeur de philosophie en 1661. Il succéda à Moyse Amyraut comme professeur de théologie, après le décès de ce dernier en 1664. En philosophie, depuis la disparition de Duncan en 1640 et avant la nomination de Gaussen, l'enseignement à l'Académie était scolastique, suivant ce qui se faisait dans les autres académies et aussi dans les collèges de plein exercice catholique. Dans leurs cours, Jean Druet, le collègue de Gaussen, déjà âgé, et son prédécesseur, Isaac Hughes, exposaient les principaux points de la doctrine aristotélicienne et traitaient les « quæstiones disputatæ », les questions héritées de la tradition. Cet enseignement s'essouffait. Les étudiants, curieux des nouvelles doctrines, renâclaient à suivre les cours. En 1656, le synode provincial transmet au Conseil une demande « ...que les professeurs ne fussent point astreints à suivre ni enseigner la philosophie d'Aristote ». Le Conseil refusa d'y accéder, estimant que cela créerait « une grande confusion et trouble... entre les professeurs et étudiants... [ainsi qu'] en l'examen qui se fait tous les ans... ». Le Conseil craignait aussi que l'enseignement de l'épicurisme et du cartésianisme favorise la métaphysique et l'éthique, aux dépens de la physique et de la logique. Mais tout en refusant cette ouverture, le Conseil rappelait que le cours devait s'en tenir « à mettre en main aux écoliers les écrits d'Aristote et de leur en reconsidérer sérieusement la lecture ».

Gaussen partageait ces vues. Il rompit avec l'usage établi. Il inaugura un cours qui consistait en une lecture commentée d'extraits d'Aristote qui restait pour lui « le principal docteur et maître en philosophie ». Il renouait ainsi avec une méthode précédemment appliquée par Duncan dans son manuel et avec ce qu'il considérait lui-même comme la véritable tradition de Saumur : la mise en évidence des concepts au moyen d'une exégèse des textes.

Gaussen fit aussi œuvre de novateur en théologie. On trouve dans une de ses lettres, une remarque cinglante sur un théologien qui s'était attaqué à Amyraut : « C'est un homme, [écrit-il], qui a sans doute étudié à Montauban, qui s'est nourri de Dialectique et de Métaphysique et qui, de lui-même, a l'esprit mal fait ». Héritier de la théologie biblique de Louis Cappel, Gaussen allait encore plus loin que son maître dans la conviction que la lumière naturelle de la raison conduit l'homme à la Révélation. Il considérait que la théologie était devenue « captive » des logomachies scolastiques, alors qu'elle devait prendre sa source dans le texte de l'Écriture sainte. L'exégèse se devait d'être rationnelle et philologique : « Ce n'est pas [précise-t-il] qu'il ne faille étudier les lieux communs, mais c'est pour les réduire à l'Écriture ». « Je dois [écrit Gaussen] tout examiner aux règles de ma grammaire... ».

La pensée de Gaussen ne manquait pas d'originalité, ce qui lui valut plus tard des éloges de Pierre Bayle dans le célèbre *Dictionnaire historique et critique*. Le cadre théorique de sa philosophie lui était fourni par sa lecture d'Aristote, mais il connaissait les modernes. Dans les thèses qu'il fit soutenir aux étudiants, on trouve des références à l'atomisme et aux découvertes récentes dans la chimie des corps. L'enseignement de Gaussen, sans vraiment innover, renouvait le rationalisme qui constituait l'une des dimensions fondamentales de la tradition de l'Académie. Il contribua ainsi à introduire dans l'enseignement de l'établissement, les idéaux classiques de la clarté et de la mesure, du rationnel et du raisonnable.

En 1664, Gaussen prit contact lui-même avec divers candidats, dont Pierre de Villemandi et Jean Robert Chouet, à la chaire de philosophie qu'il laissait vacante. Il contribua à faire nommer Chouet et ce dernier lui succéda jusqu'en 1669, année où il fut contraint de repartir à Genève. Le passage de Chouet à Saumur marque le véritable moment où la tradition intellectuelle de l'Académie et son enseignement entrent dans la modernité. Chouet était cartésien, mais son cartésianisme n'avait rien de dogmatique, comme le montrent les *Thèses* que soutint sous sa présidence, en 1667, le jeune Timothée Rouvier. En métaphysique, pour lui comme pour d'autres philosophes de sa génération, la doctrine cartésienne offrait à la fois une critique de la scolastique et une redéfinition de certains concepts-clés d'Aristote. En physique, par contre, Chouet était résolument de son temps. Ses thèses énoncent clairement le concept de gravité et témoignent qu'il connaissait les découvertes astronomiques de Galilée ainsi que l'expérience de Torricelli. Le savoir de Chouet n'était pas purement livresque.

De passage à Genève en 1671, Pierre Bayle assista aux « expériences fort curieuses » que Chouet faisait tous les mercredis. Chouet connaissait les travaux de Robert Boyle et de Pascal qui venait de publier, en 1663, à Paris, son *Traité de l'équilibre des liqueurs*, et il ne fait pas de doute qu'à Saumur, Chouet fit en public des démonstrations sur la pesanteur de l'air.

Sa présence à Saumur eut une influence catalytique : les « curieux » de philosophie naturelle, tel le pasteur d'Huisseau qui avait son propre cabinet de curiosités, découvrirent avec lui l'art du « virtuoso », la pratique de l'expérience. Par son intermédiaire, par ses cours ou, de façon plus informelle, par la circulation de ses idées, les milieux de la ville et de l'Académie furent mis au courant de l'actualité scientifique. Le cartésianisme de Chouet, par sa dimension critique, eut un effet libérateur sur l'Académie : après son départ, l'enseignement de la philosophie prit définitivement ses distances avec le dogmatisme et vira

à l'éclectisme, et ce fut l'ancien concurrent de Chouet, Pierre de Villemendi, nommé par le Conseil en 1669 qui l'introduisit dans l'enseignement.

Dans le domaine de l'enseignement des humanités, également, un nouvel esprit se répandit à l'époque, grâce à Tanneguy Le Fèvre. Ce dernier s'était d'abord installé à Saumur comme précepteur. À partir de 1651, il occupa le poste de régent de troisième classe, classe où les collégiens qui avaient abordé Isocrate en fin de quatrième, commençaient l'étude systématique de la langue grecque. En 1665, le Conseil décida de rétablir la chaire de grec supprimée depuis des décennies « pour la gloire et le bien » de l'Académie et de la lui offrir en témoignage d'honneur.

Les talents d'helléniste de Le Fèvre, en effet, dépassaient de loin celles d'un régent de troisième. Le Fèvre correspondait avec les érudits du temps. Chouet, qui appartenait à une famille de libraires genevois spécialisée dans l'édition savante, chercha à le convaincre de venir s'installer à Genève. Il estimait que Le Fèvre trouverait à Genève, mieux qu'à Saumur, un milieu qui reconnaisse ses talents.

Le Fèvre différait de la majorité des régents du collège, par la conception qu'il se faisait de l'enseignement des humanités. « Ce que j'ai fait [écrit-il dans sa *Méthode* pour commencer les humanités grecques et latines qui parut l'année de sa mort en 1672] ne s'accommode nullement avec la pratique des collèges ». Pour lui, les langues anciennes devaient s'apprendre comme des langues vivantes et cet apprentissage devait faire revivre, dans l'esprit du collégien, le monde et la culture des Grecs et des Latins. Alors que pour l'Académie, l'enseignement du grec avait pour principal objectif la lecture du Nouveau Testament. Dès que ses élèves en étaient capables, Le Fèvre leur faisait lire des œuvres profanes : *Lucrèce*, le *Traité de la superstition* de Plutarque, les poètes grecs et, en particulier, Sappho et Anacréon.

Pour aider à ces lectures, il produisit de nombreuses éditions scolaires qui voulaient rivaliser avec celles des Elzevier, ainsi que plusieurs traductions.

Héritier de l'érudition des humanistes du siècle précédent, dont il possédait de nombreuses éditions savantes, Le Fèvre abordait les textes de façon plus hardie, en moderne. La « critique », pour lui, était affaire de correction textuelle. Pour mettre les auteurs à la portée de ses jeunes lecteurs, il n'hésitait pas à restaurer ce qu'il pensait être le sens « naturel » des textes. Appliquée à certains passages du Nouveau Testament, cette méthode posait la question non seulement de sa validité philologique, mais aussi celle de sa réelle portée : « s'il était permis à tout le monde d'y changer ce qui ne lui plaît pas », s'indignait, dans le *Journal des Savants* de l'année 1666, l'abbé Le Gallois au sujet des *Epistolæ* de Le Fèvre, « chacun se ferait une Écriture à sa fantaisie ». Il ne fait pas de doute que comme Le Gallois, plusieurs à Saumur trouvaient étrange « de voir dans un même volume, l'explication de plusieurs passages de l'Écriture avec celle des plus sales endroits d'Aristophane ».

Paraphrasant le Père Rapin, Pierre Bayle écrira plus tard dans son *Dictionnaire*, à l'article « Aconce », qu'« il s'est répandu dans la République des Lettres, un certain esprit plus fin, et accompagné d'un discernement plus exquis : les gens d'aujourd'hui sont moins savants et plus habiles... ». Cette remarque pourrait s'appliquer de façon générale à l'Académie de cette période. Dans un milieu urbain de plus en plus cosmopolite et avec l'enseignement de Gaussen, de Chouet et de Le Fèvre, l'état d'esprit était en train de changer.

Une plus grande liberté de mœurs et de pensée encourageait la fronde chez les étudiants. Selon Chouet, en 1665, il circula à Saumur une « satire contre le Sénat académique ». Philosophes et proposants s'estimaient libres de choisir les cours qui leur convenaient. Les collégiens ne suivaient plus certaines classes et prenaient des cours particuliers avec Le Fèvre.

Cet esprit d'indépendance mettait en question l'autorité du Conseil. Le consistoire et le synode provincial tentèrent d'y mettre bon ordre. Le Fèvre indigné qu'on veuille lui « donner des observateurs pour le temps à venir », donna sa démission en 1670. Le départ de Chouet en 1669, la démission de Le Fèvre, puis le décès de Gausson en 1672 affaiblirent considérablement le prestige de l'Académie, alors même qu'une série de mesures prises par le pouvoir royal venaient entraver son fonctionnement.

Texte © J. P. Pittion